



Caractéristiques des EPI ▼		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :					PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
		MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		PULVÉRISATEUR À DOS OU LANCE	NETTOYAGE		
			TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE				
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables (NF EN 16523-1+A1 (type A)) à usage unique (NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C))		Réutilisables	À usage unique (*)	À usage unique	À usage unique/ réutilisables ⁽¹⁾	Réutilisables	Réutilisables	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire ET EPI partiel OU Type 4 ⁽¹⁾	✓	✓	EPI vestimentaire ET EPI partiel Type 4 avec capuche ⁽¹⁾	EPI vestimentaire ET EPI partiel OU Type 4 ⁽¹⁾	✓	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1								
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009								
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)		✓		✓	✓	✓		
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006		✓	✓	✓	✓	✓		

* Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation; ces gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine
 (1) uniquement dans le cas d'une intervention sur poivrons ou piments sous abri

Teppeki (AMM 2050046) 50% flonicamide, formulation WG. Marque déposée d'Ishihara Sangyo Kaisha (ISK) Ltd, Japon. Détenteur homologation : ISK Biosciences Europe SA. P264 Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. P280 Porter un équipement de protection des yeux. P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Sp3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une ZNT de 5 m par rapport aux points d'eau. Sp8 Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Pour les usages sur colza, moutarde, betteraves, poivron et piment : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et les périodes de production d'exsudats. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. Pour tous les autres usages : Emploi autorisé durant la floraison (une seule application) et en période de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles (positionnement précoce du traitement). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, cf <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, cf l'étiquette ou www.phytodata.com.

Attention.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 EUH208 Contient du Maléate de Disodium (ISO) (CAS: 371-47-1). Peut produire une réaction allergique.
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Distribué par Belchim Crop Protection, 3 allée des Chevreuils 69380 Lissieu. T. 04 78 83 40 66. www.belchim.fr
 Agrément NCO0838 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Fev.21



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.